

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CEE : le manque de moyens de la DGEC est la cause racine des dysfonctionnements



18/10/2024

Après le rapport de la Cour des comptes en septembre, c'est au rapport de l'Inspection Générale des Finances d'être rendu public le 17 octobre. Deux publications sur un même sujet donc que sont les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), des constats parfois partagés mais des approches relativement différentes, l'IGF se voulant avant tout constructive sur l'avenir du dispositif au travers de la formulation de 15 recommandations.

*“Nous saluons ce rapport de l'IGF que nous jugeons très pragmatique. Il fait un état des lieux mais formule aussi des recommandations pour améliorer le dispositif des CEE”* s'enthousiasme Franck Annamayer, président fondateur de Sonergia depuis 15 ans et fin connaisseur du dispositif des CEE auquel il a récemment consacré un ouvrage<sup>1</sup>. *« Un enseignement majeur est que l'IGF reconnaît que « le dispositif des CEE peut contribuer de manière décisive à la transition énergétique en France au cours des prochaines années, à condition d'apporter dès maintenant des remèdes aux faiblesses constatées » ».*

En effet, si le rapport de la Cour des comptes esquissait la possible suppression du dispositif en l'absence de réformes, le ton est tout autre du côté de l'IGF pour qui la suppression du dispositif des CEE n'est pas une option. Une approche de raison selon Sonergia qui considère que ce serait une grave erreur de ne pas s'appuyer sur les 18 années d'antériorité du dispositif pour financer et organiser la transition énergétique de la France.

L'IGF reconnaît par ailleurs que la transformation du dispositif a commencé : *« les évolutions [ont] d'ores et déjà été engagées par la DGEC pour mieux appréhender les mécanismes financiers incitatifs, les consommations énergétiques et moderniser les contrôles... ».*

### *Dispositif des CEE, le temps de la réforme est venu : c'est un constat partagé par la Cour des comptes, l'IGF et Sonergia !*

Concrètement, les 15 recommandations formulées par ce rapport pour améliorer le dispositif des CEE ont toutes leur importance et il est d'ores et déjà répondu à 4 d'entre elles au travers de l'axe 1 du récent Appel à Programme CEE lancé par la DGEC en septembre 2024<sup>2</sup>. Franck Annamayer complète : *« Une proposition de l'IGF vise à fiabiliser les déclarations d'engagement afin que tout engagement non déclaré ne puisse donner lieu ultérieurement à délivrance. Elle a été évoquée au cours de la concertation P6 et nous avons bon espoir que ce soit rapidement mis en place. »*

Sonergia, acteur historique du dispositif des CEE, confirme que la transformation profonde du dispositif est non seulement en route mais également en cours d'accélération ! *« Si l'on veut soutenir l'accélération de cette transformation, il est essentiel d'étoffer les effectifs de la DGEC et du PNCEE. Ce sont deux autres recommandations essentielles du rapport de l'IGF auxquelles il faut apporter une réponse rapide »* conclut Sonergia.

<sup>1</sup> Les Certificats d'Économies d'Énergie, Franck Annamayer et Florence Lievyn, Editions Le Moniteur, août 2024

<sup>2</sup> [La DGEC lance un appel à programmes inédit pour l'évaluation du dispositif des certificats d'économie d'énergie - Presse - Ministère des Finances \(economie.gouv.fr\)](#)

#### A propos de Sonergia :

Depuis sa création il y a plus de 10 ans à Marseille, la société Sonergia est devenue un acteur de référence du financement des opérations d'efficacité énergétique. En s'appuyant sur le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), Sonergia conseille et accompagne les consommateurs d'énergie (particuliers, industriels, collectivités...) pour atteindre de meilleures performances énergétiques : [www.sonergia.fr](http://www.sonergia.fr)

#### Contact presse :

**SONERGIA**  
Florence LIEVYN  
+ 33 (0)7 61 87 49 32  
[florence.lievyn@sonergia.fr](mailto:florence.lievyn@sonergia.fr)